



# Fenêtre sur l'Europe

N° 85- Juillet/août 2008

© MINEFI – DGTPE

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

**CONTRAT-CADRE :  
EUROPEAID/127054/C/SER/MULTI**

**EUROPEAID - AVIS DE MARCHÉ POUR UN NOUVEAU CONTRAT-CADRE**

Rédacteur : Pierre Vernhes  
[pierre.vernhes@missioneco.org](mailto:pierre.vernhes@missioneco.org)

**Attention : la date limite de réception des candidatures est fixée au 25 août 2008 17h00**

**Recours aux contrats-cadres pour des missions d'identification mais leur champ d'utilisation peut être plus large, susceptible de concerner l'ensemble du cycle du projet.**

**Les opérateurs membres des groupements retenus s'assurent ainsi une possibilité de missions, courtes mais fréquentes, synonymes d'un chiffre d'affaires et de références à l'international**

Début juillet 2008 a été publié au Journal Officiel (JO/S) un avis de marché de services concernant un « contrat-cadre multiple relatif à la prestation de services à court terme en faveur de pays tiers bénéficiant de l'aide extérieure de la Commission européenne ».

## De quoi s'agit-il ?

Les contrats-cadres sont des marchés conclus entre la Commission européenne et des groupements (consortiums) d'opérateurs, destinés à constituer, pour une période déterminée, des listes de prestataires potentiels répartis entre plusieurs lots correspondant à divers domaines d'expertise. Les consortiums retenus sont ensuite, au grès des besoins, mis en concurrence selon une procédure rapide conduisant à retenir un prestataire pour chaque mission.

Les missions couvertes par ces contrats-cadres sont d'une durée relativement courte et d'un montant obligatoirement inférieur à 200 000 €.

## Enjeux pour les opérateurs

Les contrats-cadres constituent des viviers d'expertise pour une durée de temps relativement longue ; 2 ans, avec possibilité de reconduction de 2 années de plus.

Attention toutefois au fait, qu'afin d'éviter toute situation de conflit d'intérêt, les opérateurs qui exécutent un contrat spécifique donné dans le cadre d'un contrat-cadre, ainsi que les experts chargés dudit contrat, sont en principe exclus des marchés mis en œuvre en aval (notion de conflit d'intérêt appréciée au cas par cas).

## CALENDRIER

Avis de préinformation	mai 2008
Avis de marché	juillet 2008
Date prévue pour l'envoi des invitations à soumissionner	décembre 2008
Date prévue pour le début du marché	septembre 2009
Durée du marché	de septembre 2009 à septembre 2011, avec possibilité de reconduction jusqu'à septembre 2013

## Lancement d'un nouveau contrat-cadre

Ce nouveau contrat-cadre succèdera à l'actuel contrat-cadre « bénéficiaires » qui prendra fin en septembre 2009. Il sera conclu pour une durée de 2 ans, avec possibilité de reconduction pour 2 années.

Ce contrat-cadre est mis en œuvre via un appel d'offres restreint

référéncée :

☛EuropeAid/127054/C/SER/Multi

Les actions menées dans le cadre de ce contrat-cadre concerneront l'ensemble des pays tiers (financements au titre de tous programmes d'aide extérieure, FED compris).

Nombre de candidats qui seront présélectionnés :

- 8 à 14 candidats pour les lots 3, 4, 5, 6, 8 et 12

- 12 à 18 candidats pour les lots 1, 2, 7, 9, 10 et 11.

Ces candidats seront invités à présenter des offres détaillées dans le cadre du présent marché.

Si le nombre de candidats éligibles satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au minimum de 8 ou de 12 respectivement, le pouvoir adjudicateur pourra inviter les candidats qui satisfont aux critères à présenter une offre.

Pour plus de précisions sur cet avis de marché et sur la description de chaque lot, consulter le moteur de recherche des appels d'offres d'EuropeAid :

<http://ec.europa.eu/europeaid/cgi/frame12.pl>  
(Reference : 127054)

international.

Son objectif est de fournir des services opérationnels à court terme, principalement sur place et exclusivement en faveur de pays tiers bénéficiaires de l'aide extérieure (Europe centrale et orientale, Balkans, nouveaux États indépendants, Amérique latine, Asie, pays méditerranéens, Afrique, Caraïbes, Pacifique, etc.).

Ce contrat-cadre multiple est divisé en 12 lots correspondant à divers domaines d'expertise, avec remise en concurrence à chaque mission.

La liste des lots avec les domaines d'expertise et le budget annuel estimatif (chiffres entre parenthèses) est la suivante :

Lot 1: développement rural (16 000 000 EUR).

Lot 2: transport et infrastructures (21 000 000 EUR).

Lot 3: télécommunications et technologies de l'information (3 000 000 EUR).

Lot 4: énergie et sûreté nucléaire (5 000 000 EUR).

Lot 5: conférences (3 000 000 EUR).

Lot 6: environnement (7 000 000 EUR).

Lot 7: gouvernance et affaires intérieures (19 000 000 EUR).

Lot 8: santé (6 000 000 EUR).

Lot 9: culture, éducation, emploi et affaires sociales (12 000 000 EUR).

Lot 10: commerce, normes et secteur privé (24 000 000 EUR).

Lot 11: macroéconomie, statistiques et gestion des finances publiques (19 000 000 EUR).

Lot 12: aide humanitaire, gestion de crise et assistance post-crise (3 000 000 EUR).

Le contrat-cadre sera conclu avec plusieurs soumissionnaires retenus par lot. Pour chaque mission individuelle, plusieurs contractants-cadres (au minimum 4 parmi tous les contractants-cadres retenus par lot) seront invités à présenter une offre pour le lot en question. Pour chaque mission, le pouvoir adjudicateur retiendra l'offre techniquement la plus avantageuse, à savoir celle présentant le meilleur rapport qualité/prix, évalué sur la base des offres technique et financière proposées.

Le marché spécifique conclu pour une mission déterminée pourra être à prix forfaitaire ou à prix unitaires.

### Critères d'éligibilité

La participation est ouverte à toutes les personnes morales – participant individuellement ou au sein d'un groupement (consortium) de candidats– qui sont établies dans un État membre

**Attention au fait que la participation d'une personne physique ou morale inéligible entraînera l'exclusion immédiate de la personne concernée. Si cette personne inéligible fait partie d'un consortium, l'ensemble du consortium sera exclu.**

de l'Union européenne, ou dans un pays ou sur un territoire des régions couvertes et/ou autorisées par l'un des programmes d'aide extérieure, à l'exception de la société chef de file qui doit être éligible au titre de tous les programmes d'aide extérieure.

Pour chaque marché individuel, les règles d'éligibilité en matière de nationalité seront régies par l'instrument spécifique applicable au programme en vertu duquel le marché est financé. Si un membre d'un consortium est inéligible au programme en vertu duquel une mission relevant du contrat-cadre est financée, il sera exclu de la participation à la mission.

En outre, l'éligibilité des personnes physiques est régie par les instruments d'aide extérieure.

### Candidatures

**Dans l'hypothèse où une personne physique ou morale ne respecterait pas les règles concernant le nombre de candidatures pour l'ensemble des lots ou dans le cadre d'un lot, toutes les candidatures auxquelles cet opérateur aura participé pourront être exclues.**

Peuvent poser leur candidature toutes les personnes physiques et morales éligibles ainsi que leurs groupements. Tous les membres d'un consortium (c'est-à-dire le chef de file et les autres partenaires) seront conjointement et solidairement responsables devant le pouvoir adjudicateur.

#### Limitations du nombre de candidatures

Les postulants pourront présenter des candidatures pour 4 lots au maximum, en tant qu'entités légales présentant une candidature individuelle ou en tant que chefs de file de consortiums présentant une candidature.

Le nombre de candidatures en tant que membre d'un consortium n'est pas limité.

Un même opérateur ne pourra présenter qu'une seule candidature par lot, quelle que soit sa forme de participation.

Les marchés seront attribués lot par lot, chaque lot faisant l'objet d'un marché distinct.

Le nombre de lots qu'un soumissionnaire pourra se voir attribuer ne pourra être limité.

#### Interdiction, pour les candidats présélectionnés, de se regrouper

Toute offre émanant de soumissionnaires associés à d'autres entreprises que celles spécifiées dans les formulaires des candidatures présélectionnées sera exclue de la présente procédure d'appel d'offres restreint.

**En cas de candidature présentée par un consortium, lesdits critères seront valables pour l'ensemble de celui-ci.**

Les candidats présélectionnés ne pourront ni s'associer ni conclure d'accord de sous-traitance mutuelle dans le cadre du marché en objet.

### Critères de sélection

Les critères de sélection retenus concernent :

- capacité économique et financière (chiffre d'affaires),
- capacité professionnelle en termes d'experts,

#### Présentation de la candidature et

renseignements à fournir

- capacité technique du candidat (références de projets).

Date limite de réception des candidatures : 25 août 2008 17h00. Toute candidature reçue après cette date sera rejetée.

Les candidatures devront respecter strictement, tant sur le fond que sur la forme, les instructions.

Les candidatures seront rédigées en anglais et parviendront (un original et 3 copies identifiées comme telles) exclusivement au pouvoir adjudicateur :

Commission Européenne  
Office de coopération EuropeAid  
Unité F4, L-41 2/141  
A l'attention d'Angélique Vanhoutte  
avenue du Bourget 1  
B-1049 Bruxelles/Brussel.

- par courrier recommandé (service postal officiel) envoyé à l'adresse ci-contre ;

- ou par dépôt en main propre (y compris par un service de messagerie) au pouvoir adjudicateur lui-même, contre remise d'un récépissé daté et signé, à l'adresse ci-contre.

## POUR EN SAVOIR PLUS

<http://ec.europa.eu/europeaid/cgi/frame12.pl>  
Reference : 127054

Pour toutes informations complémentaires sur le lancement de ce nouveau contrat-cadre, consulter le site internet d'EuropeAid :

La Cellule Entreprises & Coopération reste à votre disposition pour toute précision.

Visitez notre site web sur lequel vous pourrez trouver les informations sur les programmes d'aide extérieure de l'UE : [www.rpfrance.org/ce/index.asp](http://www.rpfrance.org/ce/index.asp)

## BLOC-NOTES

### Dates indicatives des prochains comités

IPA	Lionel Franceschini	18 juillet 2008 29 septembre 2008
ECHO	Sylvie Clavier	17 septembre 2008
FED	Valentine Delcoustal	23 et 24 Septembre 2008
IEVP	Patrice Budry	25 septembre 2008
ICD	Roger Del Rio	30 sept et 1 <sup>er</sup> octobre 2008

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique et Commercial - Cellule Entreprises & Coopération (adresser les demandes à [pierre.vernhes@missioneco.org](mailto:pierre.vernhes@missioneco.org)).

Clause de non-responsabilité

Le Service Economique et Commercial - Cellule Entreprises & Coopération s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Éditeur :

Service Economique-Cellule Entreprises & Coopération

Adresse : 14, Place de Louvain, B-1000 Bruxelles  
Directeur de la publication : Pierre Vernhes  
(<mailto:pierre.vernhes@missioneco.org>)

Mise en page : Sylvie Clavier

Revu par : Roger Del Rio

Date de parution: Juillet 2008

ISSN : en cours d'inscription

Abonnement :

En ligne : <http://extranet.dgtpe.fr/diffusion>

e-mail : [sylvie.clavier@missioneco.org](mailto:sylvie.clavier@missioneco.org)